



C.A.P. Mutations B et C du 3 décembre 2010 **(filière « gestion publique » - mouvements au 1^{er} janvier 2011)**

Les CAP Locales de catégories B et C ont été convoquées le 3 décembre 2010 dans le cadre d'un mouvement complémentaire au 1^{er} janvier 2011 lié au démarrage, sous CHORUS, du Centre de Service Partagé (CSP) et du Service Facturier (SFACT), mais aussi la suppression programmée du Centre Régional des Pensions, fin avril 2011.

L'annonce de 4 arrivées (3 « C » et 1 « B ») va permettre d'atténuer le très large sous-effectif actuel d'agents. Après ces intégrations, pas moins de 15 emplois « B » et « C » resteront vacants... très provisoirement puisque la nouvelle vague de suppressions rendra encore un peu plus difficile - voire impossible - l'exécution des missions.

Malgré ces suppressions d'emploi 2011 qui seront présentées aux représentants du personnel dans un CTPD fixé au 17 décembre 2010, la filière « gestion publique » sera à nouveau très rapidement déficitaire.

Explications et commentaires sur les 2 CAP :

- les remarques faites sur le non respect des décisions actées lors du dernier CTPD sur la fermeture du service des Pensions ont été *balayées* par M. Nottebart, président de séance puisqu'il n'aurait jamais exprimé les paroles que les **représentants FO-DGFIP** lui attribuent concernant l'engagement d'aucun départ anticipé d'agents du CRP dès début janvier ! Et pourtant... 3 agents quitteront leurs postes au Centre des Pensions dès début janvier.
- les vacances d'emploi restent très importantes en particulier sur le « remplacement »,
- quant à la problématique des emplois « CHORUS » attachés à la filière « gestion publique » et des agents « filière fiscale » affectés sur ces emplois posée par les **représentants FO-DGFIP**, la direction semblait bien embarrassée et ne savait que répondre.

Le petit nombre d'arrivées a, malgré tout, permis de donner satisfaction à des agents en attente de mutation selon le détail ci-dessous :

Tableau des Mouvements « B »

NOMS	Affectations de départ	Affectations d'arrivée
BICEP Marie	Arrivée Concours B	DRFiP SFACT (1/3) (*)
GAUVAIN Jocelyne	Pensions	Caen-Amendes (1/05)
LEBERRURIER Patricia	Pensions	DRFiP CSP
MARIE Sandrine	Budget-Logistique	DRFiP SFACT
MASSON Patricia	Pensions	DRFiP CEPL (1/05)
OSOUF Françoise	Pensions	DRFiP Recouvt (1/05)
PATRIGNANI Guylaine	SIP Caen-Ouest	SIP Caen-Nord
POULIN Arnaud	Très. Falaise	DRFiP CSP
QUEDRU Renaud	Pensions	DRFiP CSP
RAULT Olivier	Budget-Logistique	DRFiP SFACT
TEXEIRA Fabien	Pensions	DRFiP SFACT

(*) à sous réserve d'arrivées suite à appels nationaux de candidatures

Tableau des Mouvements « C »

NOMS	Affectations de départ	Affectations d'arrivée
BEAUDOIN Agnès	Pensions	DRFiP Formation
HUE Alain	DRFiP L-rémun.	Remplacement Caen
LE FRAPPER Nathalie	Arrivée Concours	Très. Trouville
LEFRANCOIS Serge	Pensions	Très. Hérouville (1/05)
MARIE Emmanuel	Très. Vire	Très. Caen CHU
MOTEL Sandrine	Arrivée Concours	Chorus SFACT (*) (ou DRFiP Dépense)
PEPIN Christian	Très. Trouville	Très. Pont l'Evêque
TRACA David	Arrivée Mutation	DRFiP Courrier (1/02)
BEAUDOIN Agnès	Pensions	DRFiP Formation
HUE Alain	DRFiP L-rémun.	Remplacement Caen
LE FRAPPER Nathalie	Arrivée Concours	Très. Trouville

(*) à sous réserve d'arrivées suite à appels nationaux de candidatures

Les élus **FO-DGFiP** du personnel ont voté « **CONTRE** » le mouvement proposé dans les 2 CAP compte tenu des éléments expliqués ci-dessus. (cf. également le texte de la liminaire ci-dessous).

Vacances (>= 0,5) après les CAP Locales au 01/01/2011	
DRFiP Agent Enquêteur	SIP Bayeux
DRFiP CFR (3,00)	Très. Brett./Laize (0,5)
DRFiP Dépense (0,6)	Très. Caen Municipale (0,8)
DRFiP Pensions	Très. Falaise
DRFiP Recouvrement (0,6)	Très. Le Molay-Littry (0,5)
DRFiP Redevance (0,5)	Très. Livarot (0,5)
Remplacement Caen (2,3)	Remplacement Départemental
Remplacement Centre	Remplacement Lisieux (1,3)
Remplacement TG	

Les élus **FO-DGFiP** en C.A.P. locales

Cadre B : Marie-Claire AUBRY Marie-Hélène DESBOIS

Cadre C : Corinne BRIAND Eric GRANDMOUGIN Didier LECOQ Aurélia MASSIEU

Modifications à par un (simple) message, la direction a fait connaître 2 modifications de mutation :

- Cat. B : Françoise OSOUF à mutée à la Paierie Régionale
- Cat. C : Alain HUE à renonce à sa mutation au « Remplacement Caen intra-muros

Pour tout renseignement, appeler notre permanence syndicale au **02-31-38-34-61**
ou adresser un message à : fo.014@dgfip.finances.gouv.fr



Syndicat National « **FORCE OUVRIERE** »
des Finances Publiques

Section du CALVADOS

CAP Mutations B et C du 3 décembre 2010 : liminaire (filière « gestion publique »)

Monsieur le Président,

Comme en chaque fin d'année, les CAP de mutations B et C prennent un caractère bien particulier même si elles n'ont pas cette année - mise en place du NES oblige - à « gérer » les affectations des lauréats de liste d'aptitude « C en B ».

Mais en plus du fait que le CTPC « Emplois » n'ait pu se tenir le 1^{er} décembre et les données liées à la nouvelle vague de suppressions d'emploi non encore dévoilées viennent se greffer la mise en places au 1^{er} janvier 2011 du Centre de Services Partagés (CSP) et du Service Dépense en mode facturier (SFACT) mais aussi la disparition programmée au 30 avril 2011 du Centre Régional des Pensions.

A propos de ce dernier service lors du CTPD du 11 octobre, à la question posée par les **représentants FO-DGFIP** de savoir comment aller s'effectuer les transferts des agents du CRP, M. NOTTEBART, responsable du Pôle RH, avait précisé : « pas de départ anticipé, sauf pour stage de formation CHORUS ». Information contredite dès le lendemain par l'annonce faite à 2 agents du CRP de leur transfert dès le 1^{er} janvier 2011 et démentie par M. NOTTEBART en réponse à un message que je vous avais adressé directement. Mais confirmé par les travaux préparatoires aux CAP de ce jour puisque ce ne sont plus 2 mais 3 agents du CRP qui quitteront le bateau dès le début de la nouvelle année.

Quelles valeurs donnez-vous aux décisions que vous votez en CTPD ? Est-ce la nouvelle forme du dialogue social ? Est-ce symbolique de toute la considération que vous portez aux représentants élus des personnels ?

Les responsables de la DRFiP du Calvados ont martelé le message en pré-CAP : « CHORUS est une mission prioritaire, de niveau national et qui doit réussir ». Faut-il pour cela délaisser le CRP et sa mission, ses agents chargés de son exécution jusqu'à la fermeture du service, mais aussi ses usagers ?

Quitte aussi à déshabiller encore un peu plus postes comptables et autres services. Comment pourrez-vous l'expliquer aux agents ? Comment pourrez-vous les convaincre qu'une nouvelle mission se crée sans la dotation en moyens nécessaires ? Comment pourrez-vous justifier les nouvelles suppressions d'emploi rendant impossible une exécution normale des missions ?

Mais, pourrions-nous, un jour enfin, avoir un véritable débat sur quel service public à l'usager veulent maintenir les plus hautes autorités de l'Etat ?

Pour conclure, les **représentants FO-DGFIP** en CAP se posent la question de la position administrative des agents de la filière fiscale que vous affecterez à la mission « CHORUS », qu'ils soient agents du CSP ou du SFACT.

Les **représentants FO-DGFIP** en CAP attendent les réponses nécessaires en préalable à la discussion des 2 CAP du jour.



C.A.P. Mutations C du 10 décembre 2010 (filère fiscale - mouvements au 1^{er} janvier 2011)

La CAP Locale de catégorie C a été convoquée le 10 décembre 2010 dans le cadre d'un mouvement complémentaire au 1^{er} janvier 2011 sous la présidence de M. Nottebart.

Le nombre de mouvements est véritablement misérable : seulement 2 agents ont satisfaction sur un total de 27 demandes de changements de postes :

NOMS	Nouvelles Affectations
HENNI Christine	SIP CAEN-Ouest
OXEANT Noëlle	CH BAYEUX

Informations complémentaires obtenues en CAP locale :

- La Direction a indiqué, suite à la demande des **représentants FO-DGFIP**, qu'il y a, tous cadres confondus, une prévision de 25 à 30 départs en retraite pour l'année 2011. Ce chiffre ne concerne que la filière fiscale et représente quasiment le double des départs 2010. Comment pouvoir envisager sereinement l'exercice des missions ?
- les **représentants FO-DGFIP** se sont inquiétés de la situation des agents détachés dans la perspective de la fusion des statuts et règles de gestion. Règles de gestion dont les discussions continuent toujours dans les GT parisiens. Il faut savoir que la filière « gestion publique » ne connaît pas cette situation de « détachement » qui est une situation dérogatoire aux règles d'affectations. Les agents concernés n'auraient-ils pas intérêt à régulariser leurs affectations ?

Les élus FO-DGFIP en C.A.P. locale

Cadre C : Frédéric GABRIELLE Gérardine TANQUEREL

Pour tout renseignement, appeler notre permanence syndicale au **02-31-38-34-61**
ou adresser un message à : fo.014@dgfip.finances.gouv.fr